

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

02 AOUT 2024

N° 24-00881 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Emploi et en Formation Professionnelle au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2024.**

Ce sont :

**ASSISTANTS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE (HANDICAP VISUEL)**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	THIOMBIANO GOURDIA MICHEL	000109-'191-03	B19522694	31/12/87
2°	GUENE ABDOUL WAHABOU	000077-'191-03	B10494563	06/06/98
3°	OUEDRAOGO ISSOUFOU	000113-'191-03	B9608238	31/12/99
4°	KABORE PASCAL	000115-'191-03	B11295758	31/12/01
5°	SOUBEIGA IDRISSE	000086-'191-03	B12107647	31/12/03

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etat  
